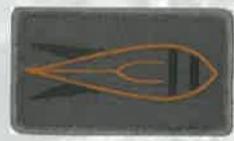


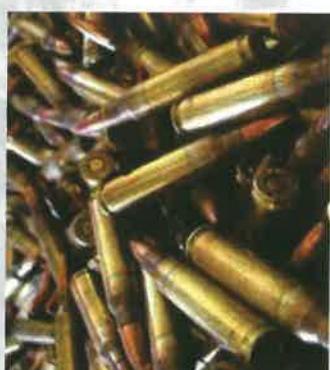


Vous avez découvert une munition, que devez-vous faire ?

Service de Déminage de l'Armée Luxembourgeoise



1. Gardez votre calme
2. Ne pas toucher
3. Ne pas déplacer
4. Contactez soit le SEDAL,
soit la Police grand-ducale
5. Le SEDAL interviendra dans les meilleurs délais afin d'enlever ou de détruire la munition découverte



**26 33 22 27
OU
113**



Réaction à adopter face à une munition

**Le service du SEDAL est gratuit
et disponible 7/7**



Activités du SEDAL

- Intervention sur les munitions non explosées des deux guerres mondiales
- Sensibilisation aux risques liés aux munitions
- Gestion et entretien des munitions de l'Armée luxembourgeoise
- Participation à des opérations à l'étranger dans le cadre d'organisations internationales



En moyenne, le SEDAL effectue
250 interventions par an
sur le territoire national.